

On veut créer une AMAP !

mode d'emploi rapide pour voir si c'est possible

1

On constitue un noyau de quelques consommateurs et consommatrices : c'est LE point de départ !

On peut solliciter d'autres AMAPs pour nous aider dans les premiers pas.

2

Ensemble, on prend connaissance de la charte des AMAPs. Elle est disponible sur le site internet des AMAPs du Béarn.

3

On se renseigne pour identifier un lieu de livraison

Après de sa commune, des MJC ou autres associations, des halles de marché ... Il faut veiller à pourvoir l'utiliser chaque semaine, à être abrité de la pluie et à être accessible en voiture, afin que les producteurs et productrices puissent décharger.

4

On identifie les produits que l'on souhaite avoir à l'AMAP

Et avec l'aide du CIVAM Béarn on cherche les producteurs et productrices et on va visiter leur ferme.

il y a un potentiel ?

Contactez Agnès, référente création d'AMAP pour la suite !

06 75 60 64 76

amap-bearn.fr



Rejoindre une AMAP
c'est bien + que faire
ses courses !